

# LE JOURNAL DU PCDN DE SENEFFE

N° 17 – Mai 2001

*Notre entité a la grande chance d'abriter des blaireaux  
Nous vous proposons de partir à leur découverte !*

**Ce jeudi 7 juin à 20 heures**

*à la Maison Communale de Seneffe*

**Conférence sur les blaireaux de l'entité**

*Présentation du film « Le blaireau, le petit ours de nos bois »*

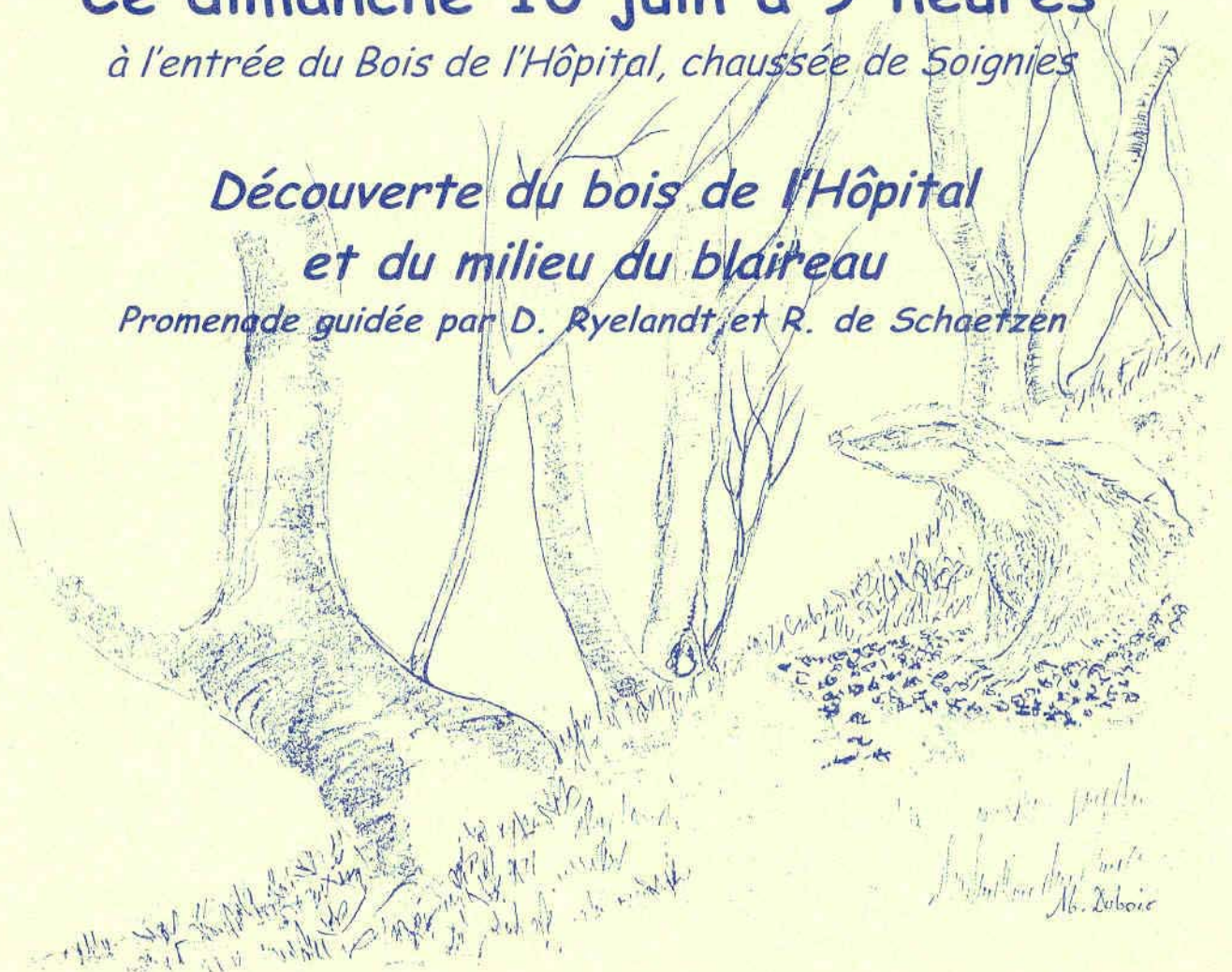
*De et par D. Ryelandt*

**Ce dimanche 10 juin à 9 heures**

*à l'entrée du Bois de l'Hôpital, chaussée de Soignies*

**Découverte du bois de l'Hôpital  
et du milieu du blaireau**

*Promenade guidée par D. Ryelandt et R. de Schaetzen*







## Carte d'identité

Le blaireau européen (*Meles meles*)

**Ordre :** Carnivores

**Famille :** Mustélidés

**Taille :** 68 à 87 cm plus 11 à 17 cm de queue, le mâle est légèrement plus grand que la femelle.

**Poids moyen :** 12 kg

**Robe :** dos et flancs gris, teintés d'ocre, surtout vers l'arrière ; gorge et face ventrale sombres

**Particularités :** tête blanche avec deux raies longitudinales noires, latérales et s'élargissant vers l'arrière, passant au niveau des yeux et des oreilles ; pattes courtes munies de très longues griffes ;



### **Signes de présence :**

Empreintes larges à cinq doigts, traces de longues griffes et du talon bien marqué

Voie plus large que celle du renard ; petits sentiers rayonnant autour du terrier

Terrier reconnaissable au volume des déblais (souvent plusieurs m<sup>3</sup> de terre et de cailloux) et aux entrées en gouttière. Utilisé de génération en génération, il est souvent étendu et ses orifices sont nombreux.

Excréments le plus souvent disposés dans de petites excavations réunies en « cabinets », formes irrégulières de 4 à 8 cm.

### **Reproduction :**

Epoque : mise bas de fin janvier à fin mars, rut peu après la mise bas ;

Gestation : 6 semaines précédées d'une période de latence (ovo implantation différée) de 9 à 10 mois ;

Nombre de jeunes : 1 à 5 indépendants à l'âge de 5 à 8 mois ;

Maturité sexuelle : vers 14 ou 20 mois pour les femelles, vers 13 mois chez les mâles

Espérance de vie : 12 à 15 ans

### **Vie :**

Les blaireaux vivent en groupes ou en clans familiaux de 2 à 12 individus. Ils sont agressifs face à des individus d'un autre clan. L'étendue du domaine d'un clan (déterminé par les sécrétions des glandes anales) est de l'ordre de 15 à 200 hectares.

Le blaireau est principalement un animal forestier. Son terrier est établi en terrain meuble parfois dans une anfractuosités de rocher ou un pierrier. Les terrains en pente sont recherchés car le drainage et l'évacuation des déblais y sont facilités.

### **Régime alimentaire :**

Il est en Belgique le plus gros carnivore vivant à l'état sauvage. La base de son régime est constitué par les lombrics. Il capture aussi d'autres animaux : larves de tipules, de guêpes, géotruges, carabes, gastéropodes, batraciens et petits rongeurs, occasionnellement des petits oiseaux ou reptiles. Il mange de manière très diversifiée. Il apprécie les fruits : glands, faines, pommes, myrtilles, mûres mais aussi les grains de maïs à l'état pâteux.







## Pourquoi s'intéresser au blaireau ?

Jadis, son aire de répartition s'étendait à toute la Belgique, sauf aux provinces des deux Flandres, dont il n'occupait que l'extrême sud. Voici 10 ans, le blaireau pouvait être considéré comme espèce menacée en Belgique. Actuellement, ses populations semblent se restaurer. Néanmoins, sa présence au nord du sillon Sambre et Meuse demeure relativement exceptionnelle. Seneffe et quelques communes proches ont la chance d'héberger une petite population de ce splendide animal... Il faut être toutefois conscient que cette population est bien vulnérable... et qu'il est temps de la protéger.

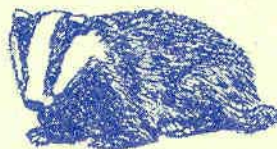
En effet, quelques membres d'AVES suivent les blaireaux dans notre région depuis quelques années et leurs constats sont inquiétants.

Un inventaire réalisé le 28 novembre dernier montre que de la dizaine de terriers recensés en 1995, seulement 4 subsistent en décembre 2000 (alors qu'ils étaient encore 6 en 1998).

Les spécialistes regroupés au sein du Groupe de Travail " Blaireau " d'AVES considèrent que, si rien n'est entrepris, le risque de voir cette petite population disparaître est réel, que ce soit par accident ou par destruction intentionnelle ou non. Eh oui, malgré son statut d'espèce protégée depuis 1973, le blaireau fait encore l'objet de destruction de la part de personnes mal intentionnées et probablement inconscientes de l'impact de leur geste. Dernièrement deux cas de destruction de blaireaux ont été constatés sur le territoire des communes de Nivelles et d'Iltre. Les entrées d'un des terriers étaient piégées par des collets et les entrées du second étaient rebouchées par des remblais de terre.

C'est d'autant plus regrettable que le blaireau est loin d'être animal nuisible, même s'il occasionne parfois (notamment en période de sécheresse) des dégâts aux cultures qui environnent son terrier. Des systèmes temporaires de protection existent et peuvent être mis en place.

Afin d'éviter toute nouvelle destruction et mieux leur assurer une réelle protection dans notre région, le Groupe de Travail " Blaireau " d'AVES souhaite informer et sensibiliser les habitants de la région et mener des actions auprès des personnes directement concernées ( chasseurs, garde chasses, propriétaires et agriculteurs) par des approches individuelles. Le PCDN seneffois a voulu s'inscrire dans cette campagne de sensibilisation... nous espérons que vous serez nombreux à nous suivre.



Groupe de Travail  
Blaireau

### Quelques chiffres

La population de blaireaux en Belgique est estimée à 3.000 individus dont 90% en Wallonie au sud du sillon Sambre et Meuse. A titre de comparaison, la Grande Bretagne en compte environ 280.000.





# Des nouvelles des projets

## *Initiatives « Nature » chez Dow Corning*

Dow Corning participe aux travaux du PCDN depuis son lancement. Il y a environ 2 ans, les membres du groupe « Haies et bords de route » ont recommandé à la société d'étêter la vingtaine de saules têtards qui trônent encore dans sa propriété... Cet hiver, Dow Corning est passé à l'action ! Les saules têtards ont eu droit à leur entretien... Aussi, quelques branches taillées ont été enfoncées dans le sol. Elles donneront vite de jeunes saules.

Dow Corning a d'autres projets pour 2001: la plantation d'une haie d'espèces indigènes le long de la clôture (côté canal) et la création d'un pré fleuri...



Le PCDN espère pouvoir, en collaboration avec Dow Corning et l'IDEA, inciter les autres industriels de ce zoning à développer de telles initiatives. A suivre !

## *Bourses d'échanges*

Le nouveau groupe « Faune, Flore » du PCDN souhaite mettre sur pied des bourses d'échanges de graines, de plantules d'espèces indigènes mais aussi de légumes oubliés comme les topinambours... Le principe est simple le jour d'une bourse, chacun vient avec les graines, les plantules d'espèces indigènes qu'il a en surplus dans son jardin. Ensuite, vous les donnez ou les échangez contre d'autres plantes qui vous intéressent... Vous aurez tous les détails en temps voulu !

En attendant, vous pouvez commencer à récolter les graines des plantes qui ont fleuri ce printemps, comme la cardamine, le compagnon rouge, la marguerite... Pour connaître le bon moment de la récolte, froissez entre vos doigts l'inflorescence. Les graines tombent facilement dans votre main ? C'est le bon moment...sinon attendez encore quelques jours. Les graines doivent être sèches avant d'être rassemblées dans une enveloppe sur laquelle vous n'oublierez pas d'inscrire le nom de la plante. Bon travail et à bientôt...